

Je soussigné(e)
Représentant(e) légal de
De la classe de :, né le
L'autorise à participer aux activités proposées par l'ASSOCIATION SPORTIVE du collège CLEMENCEAU le mercredi après-midi selon des horaires qui peuvent varier selon les lieux des
rencontres (en général de 13h30 à 16h30-17h) et/ou certains autres jours en 51 ou autre horaire.
<u>Lors des journées « district »</u> les rencontres ont lieu à Cerizay, Bressuire ou Moncoutant. Pour ces 2
derniers lieux, les déplacements s'effectuent en bus.
Pour les autres destinations, une autorisation vous sera demandée.
, and an area of the second se
J'autorise mon enfant à rentrer seul chez lui (le mercredi): OUI NON (rayer la mention inutile)
Si NON, je m'engage à venir chercher mon enfant au collège (les enfants ne peuvent être ramenés en voiture par un professeur pour des raisons juridiques).
Prix de la licence pour l'année 2013-2014 : 12 € (assurance comprise)
Si votre enfant est inscrit dans un club nécessitant déjà un certificat médical, une photocopie de celuici ou de la licence suffira .Sinon, un certificat médical sera délivré par votre médecin.
Fait àlele Signature :
UNSS
Je soussigné(e)
Représentant(e) légal de
De la classe de :, né le
L'autorise à participer aux activités proposées par l'ASSOCIATION SPORTIVE du collège CLEMENCEAU le mercredi après-midi selon des horaires qui peuvent varier selon les lieux des
rencontres (en général de 13h30 à 16h30-17h) <u>et/ou</u> certains autres jours en S1 ou autre horaire. <u>Lors des journées « district »</u> les rencontres ont lieu à Cerizay, Bressuire ou Moncoutant. Pour ces 2 derniers lieux, les déplacements s'effectuent en bus.
Pour les autres destinations, une autorisation vous sera demandée.
J'autorise mon enfant à rentrer seul chez lui (le mercredi): OUI NON (rayer la mention inutile)
Si NON, je m'engage à venir chercher mon enfant au collège (les enfants ne peuvent être ramenés en voiture par un professeur pour des raisons juridiques).
Prix de la licence pour l'année 2013-2014 : 12 € (assurance comprise)
Si votre enfant est inscrit dans un club nécessitant déjà un certificat médical, une photocopie de celuici ou de la licence suffira .Sinon, un certificat médical sera délivré par votre médecin.
Fait àlele Signature :